Image not found or type unknown

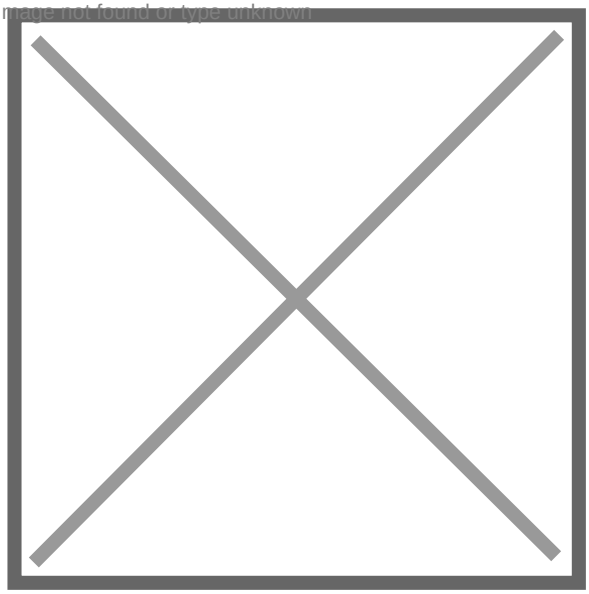

HELP : problème avec un huissier

Par **Milynette60**, le **04/09/2018** à **08:56**

Bonsoir à tous,

Je me permets de vous solliciter pour obtenir votre aide sur un sujet très délicat pour moi.
En Juin 2017, j'ai gagné mon procès au prud'homme contre mon employeur (je suis assistante maternelle).
J'ai alors pris contacte avec un huissier le plus proche de chez moi pour récupérer mon dû.
Depuis plus d'un an mon dossier traine et aujourd'hui mon huissier me réclame le paiement de l'ensemble des frais liées à la procédure alors que mon adversaire est condamné aux dépends.
Sur le principe je comprends tout à fait qu'elle doit être rémunéré pour le travail effectué néanmoins moi problème est le manque de transparence, de réponse de sa part et surtout la facturation d'acte non demandé.

Quelqu'un aurai t'il l'amabilité de m'aider dans le décryptage du décompte de frais.

Pour exemple :

COMMANDEMENT ET SIGNIFICATION DJ
Base HT : 94,71€
Exo : 16,23€
TVA : 18,94€

PV SAISIE VENTE (ACTE NON DEMANDE)
Base HT : 82,75€
Exo : 119,69€
TVA : 16,55€

A quoi correspond le poste EXO?

Autre question : Le montant dû par mon ex employeur était à l'origine de 1760€, il a effectué un versement spontané de 600€ donc un solde restant de 1160€. Dans ce cadre est t'il normal que l'ensemble des actes suivant le versement soit doublé.

Pour Exemple :

SAISIE ATTRIBUTION
Base HT : 95,61€

Vous remerciant par avance de votre/vos retours.

Bien cordialement.

Milynette 60

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés